

politique.union@sonapresse.com

n nouveau système de gouvernance du pays"

bitumées; Doter les provinces des pôles de formation professionnelle, universitaire et de recherche, doter les provinces de centres hospitalo-universitaires avec les démembrements dans les différentes villes de la province ; Doter notre pays des infrastructures hydrauliques, électriques et énergétiques à la hauteur des besoins des industriels et des populations ; Faire du Gabon un pôle régional de l'économie numérique grâce à la forte connectivité et à l'accès aux infrastructures numériques ; L'amélioration du climat des affaires ; La véritable transformation des matières premières sur le territoire national ; La transformation des neuf provinces du pays en pôles de croissance économique et de développement intégré ; Le renforcement de la crédibilité du pays en matière de financement de la croissance grâce à une meilleure maîtrise des finances publiques ; L'éradication de l'extrême pauvreté en milieu rural et urbain, et le renforcement de la solidarité active et inclusive.

Vos propositions nécessitent beaucoup de moyens financiers. Comment comptez-vous les financer ?

Il faudrait d'abord connaître la situation réelle des finances publiques du pays pour mobiliser les fonds nécessaires au redressement. C'est pourquoi les 100 premiers jours, nous ferons un audit des finances publiques. Nous organiserons des conférences avec les bailleurs de fonds du Gabon sur la dette et le financement du redressement de l'économie, tout en élaborant une stratégie de mobilisation des recettes, de rationalisation et priorisation des dépenses de l'État pour le quinquennat. En ce qui concerne le financement par fonds propres, nous allouerons au moins 40 % du budget pour l'investissement, c'est-à-dire 1 000 milliards de FCFA au moins, grâce aux importantes économies que nous réaliserons sur le budget de l'État par rapport aux énormes dépenses improductives effectuées actuellement. Il nous faudra également mener une politique budgétaire et fiscale rigoureuse, crédible et stable, capable de financer l'investissement public et rembourser la dette. Il y a enfin, dans les domaines qui s'y prêtent, le recours, dans un cadre transparent, aux partenariats public/ privé qui permettront de

financer certains projets structurants et de transformer les matières premières sur le territoire national pour gagner en valeur ajoutée.

Vous êtes membre de la plateforme " Alternance 2023 " où siègent d'autres candidats. Laquelle plateforme n'a pas encore désigné son "candidat consensuel". Pensez-vous qu'elle y parviendra ?

Le pouvoir caresse l'espoir que nous ne parviendrons pas à nous entendre sur une candidature consensuelle. C'est non seulement notre intérêt d'y parvenir, mais le peuple gabonais nous l'exige. C'est pourquoi nous y travaillons d'arrache-pied. Si malheureusement nous échouons dans l'accomplissement de cette tâche, les Gabonaises et les Gabonais auront toujours la possibilité de trancher en dernier ressort.

Soit. Si d'aventure vous n'êtes pas choisi, êtes-vous prêt à soutenir le choix de la plateforme ?

Je ne vois pas pourquoi je ne serai pas choisi puisque je réponds aux critères. Dans tous les cas on verra comment les choses vont se passer. **Le changement des modalités du vote notamment avec la suppression de l'enveloppe accolée et l'instauration du bulletin de vote unique a été acté. Que pensez-vous du débat né autour de ces modifications qui émanent de l'opposition ?**

La ficelle est vraiment trop grosse. On peut légitimement se demander pourquoi le pouvoir change-t-il subitement et de façon unilatérale, par touches successives, les règles du jeu alors que le processus électoral est déjà largement entamé ? S'agissant de nos propositions pour une plus grande transparence, nous avons effectivement demandé la suppression de l'enveloppe accolée et son remplacement par un bulletin unique tel qu'il se présente dans les pays qui l'utilisent. C'est-à-dire un bulletin unique sur lequel figurent tous les candidats pour chaque type d'élection. D'ailleurs, en présentant sur le même bulletin le candidat à l'élection présidentielle et celui à l'élection législative et en obligeant l'électeur à voter pour l'un et automatiquement pour l'autre, ce bulletin porte gravement atteinte au droit de chaque citoyen de voter librement pour le président ou pour le député de son choix. En outre, ce bulletin

viole le principe d'égalité entre candidats en introduisant une discrimination dans le traitement entre les candidats indépendants et ceux appartenant à des partis politiques. J'ajouterai que faire figurer sur le même bulletin un ticket président de la République et député au motif que ce dernier est censé soutenir, à l'Assemblée nationale, le programme du premier cité, contrevient au principe constitutionnel de la séparation des pouvoirs exécutif et législatif. Évidemment des recours dûment motivés ont été déposés devant la Cour Constitutionnelle.

Qu'entendez vous faire ?

Nous attendons la décision qui en sortira. Il faut, toutefois, craindre que l'on se trouve loin d'élections apaisées, au cas où les nouvelles modalités de vote introduites par le pouvoir seraient maintenues.

Partagez-vous l'avis de vos pairs de l'opposition qui estiment que le bulletin unique tel qu'arrêté fait les affaires du parti au pouvoir ?

Nous verrons bien. Mais je privilégie l'hypothèse souhaitable que ce bulletin soit retiré. Je rappelle aussi, pour sa crédibilité, que le CGE, une structure chargée d'organiser les élections, doit demeurer indépendante, impartiale et objective. **Lors des précédentes élections, particulièrement la présidentielle, la sécurisation des votes au sein des bureaux de vote a toujours constitué le talon d'Achille de l'Opposition. Avez-vous pris des dispositions pour pallier cette insuffisance ?**

Bien sûr que oui, nous avons tiré les leçons du passé et en particulier de nos faiblesses lors des différents scrutins antérieurs. D'ailleurs un des objectifs visés par la mise en place de la plateforme "Alternance 2023", que l'on semble avoir perdu de vue, réside dans la mutualisation des ressources humaines, de sorte qu'en additionnant nos forces, nous soyons en mesure d'avoir des représentants dans tous les bureaux de vote.

Vous avez effectué plusieurs tournées dans l'arrière-pays. Quels sont les principaux enseignements ?

Mon périple à l'intérieur du pays m'a permis de constater l'ampleur des dégradations des villes de l'hinterland et le faible niveau de leur activité, des infrastructures qui se dégradent davantage

et sont de plus en plus obsolètes et insuffisantes, le désarroi d'une jeunesse sans qualification ou des diplômés sans emploi. J'ai été plus que révolté par la souffrance des populations installées dans des quartiers précaires sans eau ni électricité, par la malnutrition dans les zones rurales ainsi que des difficultés qu'endurent les femmes en milieu rural et urbain. Ces constatations ont renforcé ma détermination à œuvrer pour l'avènement d'un Gabon moderne, prospère et plus solidaire.

Dans certaines contrées, vous avez été victime de violences. Vos adversaires surtout du côté de la majorité vous ont accusé d'avoir organisé ces incidents pour jouer ensuite à la victime, comme cela peut se faire en politique. À quel degré, ces incidents vous ont-ils affecté ?

Il ne sert à rien de grossir inutilement les choses. Il se trouve qu'à Okondja, il y a quelque temps et plus récemment à Franceville, certaines personnalités d'un parti politique bien connu ont pensé me réserver un accueil à leur manière en voulant empêcher la tenue de mes activités ou en cherchant à perturber leur déroulement.

Le Gabon organise aussi les élections législatives. On sait que pour gouverner sereinement si vous êtes élu, il vous faudra une majorité à l'Assemblée nationale. Toutefois, votre parti n'a pas investi des candidats partout. Ne pensez-vous pas que cela puisse constituer un sérieux handicap ?

Je ne le crois pas. Si l'on considère l'opposition globalement, elle a présenté des candidats sur la quasi-totalité des circonscriptions. Malgré les entourloupes, je suis convaincu que si je suis élu, l'opposition obtiendra la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Dans le cas contraire, le Président dispose de l'arme absolue de la dissolution si cela s'avère nécessaire. **Plusieurs personnes vous soupçonnent d'être financé par le président congolais, Denis Sassou Nguesso. Qu'en est-il ?**

Pensez-vous vraiment que je sois achetable ? Ceux qui propagent de telles ragots sont, non seulement à court d'arguments, mais sont précisément ceux qui s'adonnent à ce genre de commerce. En outre, je n'ai pas le monopole des relations avec le Congo. D'autres ont même des relations au premier

degré avec ce pays ainsi qu'avec d'autres de la sous-région sans que personne ne s'en offusque. J'invite en tout état de cause à plus de considération pour les dirigeants des pays amis qui sont des hommes d'État respectés et respectables. Si vous voulez vraiment tout savoir, sachez que je mène, depuis plusieurs années, des activités de consultant international qui me permettent de gagner correctement ma vie. Je n'ai donc pas besoin de recourir à ce type d'expédients pour poursuivre en mon âme et conscience le combat en vue d'un autre Gabon.

Vous qui avez été ministre du Pétrole sous l'ère Ali Bongo Ondimba, n'est-ce pas trop facile de critiquer aujourd'hui ? N'avez-vous pas une part de responsabilité dans le bilan du président sortant ?

J'ai effectivement eu entre 2011 et 2012, une parenthèse d'un an à la tête du ministère des Mines, du Pétrole et des Hydrocarbures où j'ai apporté ma contribution à une meilleure connaissance du bassin minier de notre pays, à l'amélioration du secteur pétrolier par l'établissement des contrats de partage et de production gagnant-gagnant. Certes, en participant à un gouvernement, les membres de celui-ci sont solidaires des décisions prises. Mais cette solidarité comporte des limites lorsqu'on exprime son désaccord face à certaines dérives. Je suis personnellement attaché au travail bien fait, ma rigueur dans l'accomplissement des responsabilités professionnelles qui m'ont été naguère confiées a toujours été reconnue. Ainsi lors de mon passage dans ce ministère stratégique, je me suis efforcé de faire preuve de professionnalisme et de la plus grande probité morale et intellectuelle.

Soit. Votre mot de fin ?

Je souhaite que ma candidature soit prise au niveau où je la situe et qu'elle soit examinée avec objectivité. Dans cet esprit, j'invite les Gabonaises et les Gabonais à me faire confiance pour qu'ensemble, au soir du 26 août 2023, nous écrivions en lettres d'or une nouvelle page de l'histoire de notre pays et que nous engagions, sans perdre une minute, les réformes appelées à changer en profondeur le visage du Gabon.